

doivent, pendant plusieurs années, se préparer dans la méditation et l'étude, à leur mission sublime ; elle bénit particulièrement les prêtres qui, s'inspirant du zèle de saint Charles Borromée, de saint Vincent de Paul, de M. Olier, consacrent leur vie et leur ministère, à les initier à la science, à les former à la vertu. Mais souvent Dieu choisit ses représentants parmi les enfants du peuple ; il va les prendre au sein des familles pauvres. Certes ils sont dignes de toutes les sympathies ; leur vocation rencontrera peut-être de sérieux obstacles. Si l'on pouvait leur assurer les secours nécessaires et pourvoir à leurs besoins matériels, ne serait-ce point là une œuvre éminemment apostolique ? Ce sont ces pensées qui amenèrent M. Antoine Mercier, de Saint-Jacques de Montréal, à fonder, en 1857, votre communauté. Il la plaça sous le patronage de celui à qui furent confiés ici-bas la garde et le soin du Sauveur. Il demanda pour vous une bénédiction au pieux évêque qui dirigeait alors le diocèse, Mgr Ignace Bourget, et la bénédiction vous fut donnée de tout cœur. Comment se fait-il que vous soyez restées de si longues années, à peu près inconnues du monde, que vous ayez été soumises à tant de vicissitudes, alors que d'autres institutions, nées, elles aussi, sur notre sol, grandissaient et prospéraient à vos côtés ? Pourquoi Dieu a-t-il permis que l'approbation solennelle de l'autorité ecclésiastique vous fut accordée si tard ? Je crois le comprendre, et vous devez, mes chères filles, le comprendre comme moi : c'est parce qu'il voulait vous enseigner à mettre votre confiance en lui seul, et à vous abandonner entièrement à sa Providence maternelle ; c'est encore parce qu'il voulait vous remplir d'un grand amour pour la vie cachée, vous faire croître dans l'humilité et le renoncement, vous pénétrer, en un mot, des vertus qui devront être le cachet particulier de votre petite famille. Ces années de peines et de sanctification, d'attente et d'épreuves, d'ardents désirs et de calme résignation aux volontés divines, n'ont pas été pour vous des années perdues. Elles ont compté devant le Seigneur, et vous commencez maintenant à en recueillir les précieux fruits.

C'est au lendemain de la fête de N.-D. des Sept-Douleurs que je vous avais reconnues et approuvées ; c'est le jour où l'Église honorait, cette année, la mémoire de votre glorieux patron, et dans ce sanctuaire dédié à la Vierge Immaculée, que vous avez prononcé vos vœux de religion ; triple coïncidence qui vous permet assurément de vous regarder comme les enfants privilégiées de Marie et de Joseph, et de compter à jamais sur leur puissante protection. Ils ont voulu, semble-t-il, prendre part à vos joies, être les témoins de vos engagements sacrés, et vous présenter eux-mêmes à Jésus que vous désirez servir dans la personne de ses ministres.